

Dour Festival : de nombreux vols ont lieu dans les campings

La circulation était néanmoins fluide ce jeudi.

F.D.

Publié le 15-07-2022 à 08h00 - Mis à jour le 16-07-2022 à 12h09



©Police Hauts-Pays

Le Festival de Dour a bel et bien commencé, comme peuvent en attester de nombreux habitants de la région... Pas moins de 37.500 campeurs et festivaliers ont investi le site du Dour Festival sur les 2 jours de CampFest et les 2 premières journées du festival, sans problèmes majeurs. Beaucoup de plaintes liées aux nuisances sonores dans la nuit de mercredi à jeudi ont été signalées à la zone de police des Hauts-Pays.

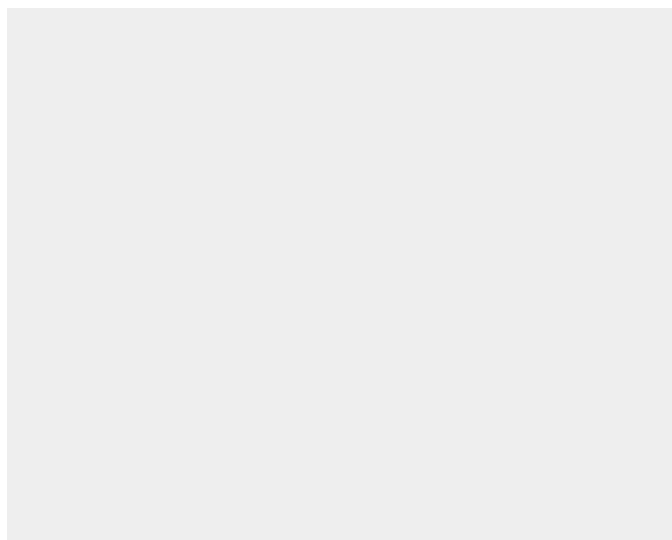
"De nombreux vols au niveau du camping principal, dans les tentes, mais également sur les festivaliers eux-mêmes (pendant leur sommeil ou autre) ont été réalisés", indique la police des Hauts-Pays. "Une arrestation administrative pour trouble de l'ordre public sur le site a été réalisée. Un individu passait la tête dans les tentes."

Au niveau des stupéfiants, une arrestation judiciaire suite à une détention d'une grande quantité de stupéfiants (gélules) a été réalisée. 31 PV de détention de stupéfiants, 2 PV de suspicion de vente, 31 transactions immédiates pour un montant de 4.125 € ont également été dressés. 161 grammes de cannabis, 143,70 grammes de résine de

cannabis, 2,42 grammes de MDMA, 3,13 grammes de cocaïne, 12 XTC et 292 LSD ont été retrouvés par les forces de l'ordre.

Au niveau de la circulation, elle a été globalement fluide pour un jour d'ouverture, pas de congestion importante du trafic sur les axes principaux, hormis quelques files d'attente de quelques minutes sur la RN552. Circulation très fluide également durant la journée du jeudi.

Les résultats des contrôles de la soirée du 13 juillet mis en place par la zone de police Boraine en collaboration avec le service des douanes et la brigade de contrôle des taxes de la Région Wallonne ont permis le contrôle de 215 véhicules. Dix conduites sous influence sont à déplorer. 25 PV de roulage et quatre perceptions immédiates ont été dressés. Niveau drogue, 320.37 grammes de cannabis ont été retrouvés tout comme 4 LSD, 34 pilules de XTC, quatre grammes de MDMA, 5,6 grammes de speed et 21,60 grammes de Kétamine et 13 joints. Deux armes ont également été saisies.



Les transactions pour stupéfiants s'élèvent donc à 6.035 euros, pour les taxes le montant est de 7 066 euros et pour les amendes impayées, il est de 4 500 euros.